

L'Adresse—M. Blaikie

Il y a peu à gagner à créer à l'extérieur du GATT, comme il semble le proposer, une sorte de bloc composé de l'Europe, du Japon et des États-Unis. Il s'agit en l'occurrence du GATT et d'un accord bilatéral. Je tiens également à lui garantir que je pensais qu'il avait compris ou qu'il avait peut-être appris à Punta del Este, qu'en vertu de l'article 24 du GATT ces accords bilatéraux sont possibles. De là l'existence de la Communauté européenne et de l'Association européenne de libre-échange.

Je ne comprends pas comment il peut affirmer que les Européens s'inquiètent d'un accord bilatéral entre le Canada et les États-Unis, alors qu'ils font partie du même genre d'accord commercial régional qui leur permet d'avoir accès à un marché de 265 millions de personnes. Avec nos 26 millions d'habitants, nous sommes le seul pays industrialisé du monde qui n'a pas un accès garanti à un marché d'un moins 100 millions de personnes. Je pense bien qu'ils s'inquiètent à propos du protectionnisme du GATT; tout le monde d'ailleurs s'inquiète devant la montée du protectionnisme. Toutefois, j'estime que l'appui manifesté par le Canada à l'égard des autres pays dans la poursuite de leurs objectifs dans le cadre du GATT atténuera leurs craintes.

Le député m'a également interrogée à propos du mandat de M. Simon Reisman et m'a demandé s'il serait possible de mettre les Canadiens dans le secret des négociations. J'ai assurément fait de mon mieux pour être aussi franche que possible au sujet de ces négociations. Toutefois, je ne comprends pas comment on pourrait négocier un traité sur une tribune publique. Le député nous proposerait-il de télédiffuser les pourparlers ou de mettre les négociateurs sur une tribune publique? Le huis clos m'a toujours paru le meilleur moyen de négocier. Je puis lui assurer que les résultats des négociations et tous les rapports y afférents me sont directement transmis et, par mon entremise, au Cabinet et au premier ministre. J'ai hâte de traiter constamment et à fond de la question alors que j'effectuerai une tournée du Canada dans les semaines à venir.

M. Redway: Monsieur le Président, je rappelle à la ministre que, s'il est une chose qui inquiète les Canadiens à propos des négociations bilatérales avec les États-Unis, ce sont bien les conséquences finales de ces négociations sur leur quotidien et sur leur situation personnelle. On a prétendu que, par suite de ces négociations, il y aura des perdants et des gagnants. J'imagine que c'est surtout cela qui préoccupe vraiment les Canadiens, soit de savoir s'ils en sortiront perdants.

On a laissé entendre à l'occasion que le gouvernement devrait peut-être venir en aide aux perdants éventuels en mettant en oeuvre un programme qui leur faciliterait la transition de leur situation actuelle à leur situation future. Le gouvernement a-t-il prévu dans les coulisses pareil programme et, le cas échéant, quel est-il?

Mlle Carney: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de York-Est (M. Redway) d'avoir posé cette question. Je me permettrai d'abord de le rassurer en lui disant que si l'on en juge par les réductions des barrières tarifaires survenues dans les cinquante années écoulées depuis la grande dépression, la libéralisation des échanges fait certes plus de gagnants que de perdants. Notre situation est infiniment meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était lorsque le processus a commencé.

De façon générale, je crois pouvoir rassurer le député sur ce point.

Quant à savoir si le gouvernement s'en occupe, je répondrai au député que les deux pays engagés dans les négociations commerciales reconnaissent la nécessité de conclure un accord à long terme, valable jusqu'au XXI^e siècle, en vue d'apporter graduellement des changements, d'établir les programmes de recyclage nécessaires pour les personnes touchées et de mettre sur pied des programmes de formation qui permettent à celles-ci d'occuper les emplois qui vont être créés. Ces points sont abordés dans les négociations.

Si le député se rappelle les programmes de formation que le gouvernement a mis sur pied et l'aide que le gouvernement a fournie aux entreprises dans la région qu'il représente et dans l'ensemble de sa province, il va reconnaître, je crois, que nous avons déjà prouvé notre bonne foi.

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, je vais résister à la tentation d'essayer de répondre aux observations de la ministre du Commerce international (M^{lle} Carney), car j'avais prévu d'aborder plusieurs autres questions aujourd'hui. Il est très bon de débattre d'une initiative majeure du gouvernement, et j'espère que les occasions de le faire seront nombreuses. Mon intention est aujourd'hui de parler d'abord en tant que porte-parole de mon parti en matière d'environnement, puis en tant que Canadien de l'Ouest qui s'inquiète des problèmes qui se posent dans cette région du pays.

En matière d'écologie, le discours du trône est beaucoup plus révélateur par ce qui ne s'y trouve pas que par ce qui s'y trouve. On nous y promet une nouvelle loi sur la protection de l'environnement. C'est une excellente idée. Nous espérons voir bientôt une telle loi. A supposer qu'il s'agit d'un projet de loi d'excellente qualité—et je sais qu'il a déjà fait l'objet d'une vaste consultation—nous serons certes prêts à collaborer avec le gouvernement dès qu'il le présentera, à condition évidemment comme toujours qu'il ne comporte pas de surprises. Nous envisageons de formuler à son endroit des critiques constructives.

Le discours du trône renferme également des propos acceptables au sujet de la qualité de l'eau. Cependant, peu après sa présentation, j'ai été fort déçu de ce que lors d'une rencontre avec ses homologues provinciaux, le ministre fédéral de l'Environnement (M. McMillan) ait été incapable de prendre de nouveaux engagements quant à la participation fédérale à l'amélioration des installations de traitement de nos eaux usées, dont le besoin se fait grandement sentir d'un bout à l'autre du pays. J'ai entendu dire que nous rejetons encore tel quel dans l'environnement quelque 53 p. 100 de nos eaux usées. Nous tenons cela pour une honte nationale qui ne devrait pas faire l'objet des chicaneries bureaucratiques habituelles pour savoir si nous allons gagner quelques dollars de plus ici ou là. C'est l'un des problèmes environnementaux les moins compliqués auxquels nous ayons à faire face. C'est par exemple moins compliqué que de savoir quoi faire à propos des toxines invisibles dans la Niagara, car nous savons dans ce cas-ci quoi faire et comment le faire. Je ne comprends par conséquent pourquoi le gouvernement n'a pas fait une annonce importante à ce